



Facture de charges de 2007 pour une location

Par **vachal**, le **09/08/2010** à **08:08**

Bonjour, rnen date du 5 juillet 2010 j'ai reçu une facture jamais réclamer jusque a ce jour pour le paiement de charge d'un appartement que je louer ;on me réclameje cite:la somme de 300,81 euros pour la periode du 1 octobre 2007 au 30 novembre 2007 alors que j'ai rendu les clés le 30 septenbre 2007 que dois-je faire?

Par **aliren27**, le **09/08/2010** à **16:19**

Bonjour, rnrnle propriétaire peut remonter sur 5 ans pour récupérer le montant des charges. rnrnCependant, il doit IMPERATIVEMENT les justifier. rnrnLui faire un courrier AR en lui demandant un décompte de charges par poste. de plus, le calcul des charges se fait au prorata de la présence. Les dépenses faites après votre départ (octobre à novembre) font partie de l'année et vous devez les payer au prorata de présence (janvier au 30/09). rnrnRevenez vers moi si vous avez besoin d'autres explications. rnrnCordialement rnrnAline